

Enbat

HEBDOMADAIRE
POLITIQUE BASQUE
16 février 2006
N° 1916
1,22 €

Zapatero recherche
le consensus

PALAIS DE JUSTICE

Agression judiciaire contre les ikastola

ISSN 0294-4596



9 770294 459006



Chat échaudé...

LA question posée à la cinquantaine de militants abertzale réunis à Ustaritz l'autre samedi à l'appel de la plateforme pour une institution a donné lieu à un débat intéressant. Les abertzale doivent-ils s'investir dans les réflexions prospectives de Pays Basque 2020 initiées par le conseil de développement et le conseil des élus?

Disons d'emblée que le mérite premier du débat a été de réunir des militants de la plupart des partis abertzale d'Iparalde. Après tout, les occasions ne sont pas si nombreuses où des tendances aux approches fort divergentes sur la stratégie de la construction nationale ou le contenu même du concept et les moyens d'y parvenir, se retrouvent pour réfléchir sur un sujet qui ne peut laisser indifférent quiconque se soucie de la place d'Iparalde dans le processus.

On l'a constaté, les approches sur la question posée, sont diverses. Elles n'épousent pas nécessairement les contours des formations présentes et, pour une fois, n'accroissent pas les clivages qui les séparent à l'ordinaire.

Le rappel historique initial de la participation abertzale à Pays Basque 2010, au schéma de développement et aux deux conseils de développement et des élus, fait par l'un des acteurs les plus marquants des années 1992-2003, a fort utilement contribué à mieux saisir les enjeux présents (1).

Les avancées, telle le récent GIP de la langue, ont été autant de concessions auxquelles les pouvoirs publics ont été contraints en raison des demandes de reconnaissance institutionnelle de notre territoire exprimées par les abertzale, soulignent les tenants de la participation aux débats Pays Basque 2020.

Ce point de vue n'est pas contestable. Ainsi, la mise en place de la filière bilingue par l'éducation nationale ne relève assurément pas d'une conversion soudaine de l'acteur majeur de l'affaiblissement des langues minoritaires de l'hexagone à la sauvegarde de l'euskara ou au respect des droits élémentaires du citoyen. Initialement, sa seule mission était de contrecarrer les ikastolas.

Une décision de justice, rendue récemment à Bayonne et taxant les ikastolas d'instruments d'acculturation, vient nous

rappeler, à point nommé, quel est le véritable sentiment des pouvoirs publics français et des institutions qui les servent à l'endroit de nos langues historiques (2).

Le peu qui nous est concédé ne l'est que pour mieux désamorcer nos légitimes revendications de reconnaissance institutionnelle, pointent ceux qui font une analyse plus critique de leur participation aux démarches de la décennie passée et des résultats obtenus. Au nom de quoi s'interrogent-ils, est-il désormais interdit de mentionner département ou université autonome ou encore chambre d'agriculture au sein du conseil de développement? Qui donc a édicté ces règles non-écrites appliquées depuis deux ou trois ans et décrété ces sujets tabous?

Les pouvoirs publics et les grands élus, bien sûr, qui, au prétexte d'un pseudo consensus, ont ainsi unilatéralement défini le périmètre de discussion acceptable. Ce bridage, ajouté au souvenir cuisant de l'éviction brutale du conseil de développement de l'équipe moteur de la démarche, ne peut qu'inciter à la méfiance. Chat échaudé craint l'eau froide.

On comprend, dès lors, la position défendue par ceux qui jurent qu'on ne les y reprendra plus: ne gaspillons ni nos forces ni notre temps en débats ou parloles stériles. Forgeons les instruments de notre propre développement: investissons-nous collectivement pour assurer la pérennité de Laborantza Ganbara ou des radios. Voilà des chantiers prioritaires dans l'immédiat. Le premier document produit par le groupe de travail sur l'enseignement supérieur ne peut que conforter cette posture de méfiance, tant son indigence relève de la grossière farce politique.

Les opérations de «gonflette» politique (pour reprendre la savoureuse expression d'un distingué participant d'Ustaritz) de certains de nos élus qui instrumentalisent les instances mises en place, au profit de leur promotion personnelle, ne nous intéressent pas.

Mobilisation et action: telle est la proposition des abertzale. Il nous appartient d'avoir le message le plus juste possible à l'adresse de la société. Respect et crédibilité sont à ce prix.

(1) Voir page 11. (2) Voir page 10-11.

Baldintzazkoarekin zernahi egiten da...

ZERK mugiarazten ahal luke zerbait Euskal Herrian? Galdera hau frankotan egin dugu leku honetan, baina erantzun eskasak emaiten digu galdera berriz pausatzeko aukera. Elkarri, Lizarra, Ibarretxe, Anoeta, Nazio Eztatbaida Gunea... Hainbeste proposamen, hainbeste indar, hainbeste diru, hainbeste itxaropen geldituak, ezeztuak, mugatuak, blokatuak, ahantziak ere... Estakuruz, estakuru; arrazoiez, arrazoi; edozeinek justifikatzen ahal du egoeraren izatea. «Borroka armatuak jarraitzen dueno, ezin dugu pausu berririk eman...», edo «zergatik amaitu borroka armatuarekin: errepresioak segitzen du, presoak sakabanatuak dira..., abar». Zatituak gure hainbat alderdietan, baina kondenatuak elkarrekin lan egitera, noizbait. Nehork ez nahiz bestearen proposamenari segidarik eman, zaila izanen da zerbaiten lortzea. Alta zerbait egin beharko da. Denak lehen urrats baten beha... Lehen urratsa, zailena, ahultasun edo kuraia marka? Balitzateke lehen urrats zenbait egitekoak, baina nori lehena? Zer gerta litzateke Euskal Alderdi Jeiltzaleak, euskal preso politikoen Euskal Herriratzea, ezartzen balu bere lehentasunetan? Zer ondorio ukan lezake urrats horrek? Ezker abertzaleko hautetsiak sartzen balira PNVko Udalbide/Udaltzeta egituran? Abertzaleen arteko akordioek balute lehentasuna? Zer gerta litzateke abertzaleen alderdikeriak baztertuak balira zenbait denboraz? Zer gerta litzateke erabakiak hartuak balira ez alderdi baten interesetan, baina gizartearen onetan? Frantsesez

erraiten den bezala «avec des si...» zernahi egiten da... Hein horretan gira gaur! ETak uzten balitu armak... Ezker abertzaleak berriz batzen balitz... PNV abertzaleago balitz... Bata-suna argiago balitz... Aberri Eguna batua balitz... balitz, balitz, balitz. Baldintza mundu batetan kokatuak, eta nonbait mugatuak. Laster argi ukanen dugu ez dela deus aldatuko... heldu diren hauteskundeak aitzin. Sartuko gira indar joko batetan, joko bat nun ttanttoak izanen diren, hauteskundeetan parte hartzeko eskubidea, su-etena, Ibarretxe plana, Udaltzeta, presoak... Joko horren legeak eraikitzen ari dira gaur. Eta lege gehienak Madrilen idazten dira naski. Nork irabaziko du joko hori? Espainol alderdi sozialistak eta... ez da oraino finkatua. Berdin PNV. Berdin Batasuna. Baina ez biek. Nehork ez du traktazio hipotetiko horien berririk, bakarrik, zurrumurruak dute bide egin, eta nola, nonbait, helburua baita bestearen bazterteza... zurrumurruetan gelditzen da. Nehork ez ditu salatu ere: nola salatu zuhaurrek egiten duzuna. Baldintzekin segitzeko: zergatik ez erabaki joko lege horiek Euskal Herrian? Zergatik ez eman lehentasuna abertzaleen arteko akordio bati? Zergatik ez eman lehentasuna Udaltzeta? Zergatik ez eman lehentasuna su-etenari, presoan egoerari, gizartearen nahiari? Lehen urrats bat izanen litzateke orduan argiki jokatzeko, beste alderdiak, beste eragileak, gizartea ez engainatzea. Argi baita gehiengo batek ez duela joko horretan segitu nahi. Eta hori ez da baldintza bat.



Autour du débat sur la colonisation et la mémoire

... pas tant que ça des affabulations bacchiques du vicomte Philippe de Villiers qui, le 9 février devant un parterre de viticulteurs réunis à Orange (Vaucluse), a souhaité que le prochain Président de la République «*aime le vin, et non la bière*» et d'ajouter pour faire plus populo: «*Je ne dis pas que le vin est un médicament, mais empêcher les Français de boire un coup de pinard, c'est les empêcher de vivre*». Le Vendéen de Villiers, peu adroit et souvent gauche, fait l'apologie du rouge...

... du séisme médiatique provoqué par les caricatures du prophète Mahomet qui a coupé en deux la société française: ceux qui veulent calmer le jeu face à ceux pour qui la liberté de la presse est un droit fondamental seulement limité par la justice. *Enbata*, qui n'a pas la mémoire courte, se souvient d'avoir été traîné devant les tribunaux sur plainte de l'administration pour un dessin d'Etxebeltz représentant un gendarme tirant sur un réfugié en affirmant viser le ciel. Les défenseurs indéfectibles de la caricature de presse ne se sont pas alors bousculés au portillon.

... du tollé général provoqué par la Marseillaise sifflée au Stade de France. N'était-ce pourtant pas là aussi l'expression d'une liberté d'opinion blasphématoire envers l'hymne sacré?

... et réjouit d'entendre le prêche du pasteur officiant aux obsèques de la veuve de Martin Luther King. Face à George W. Bush au premier rang des fidèles, le pasteur a dénoncé le mensonge du Président en déclarant qu'on n'a jamais trouvé d'armes de destruction massive en Irak. Sermon pasteurisé peut-être, mais pas écrémé.

... et réjouit du superbe pavé dans la mare espagnole jeté par Poutine, le 9 février, lors de sa visite officielle à Madrid: «*L'expérience actuelle de l'Espagne est très importante pour nous*», a-t-il expliqué, et de comparer le problème tchétchène avec ceux de la Catalogne et du Pays Basque. L'a-t-il dit avant ou après sa troisième vodka?

... de retrouver parmi les participants au sommet de la gauche, mercredi 8 février à Paris au milieu du Parti communiste, du Parti socialiste, des Radicaux de gauche, des Chevenementistes, des Verts... la Fédération «*Régions et peuples solidaires*». Le PNV et quelques autres membres de cette fédération y ont-ils trouvé leur compte?

... pas tant que ça de l'impérite de l'armée française qui a envoyé son vieux porte-avion réformé «*Clémenceau*» se faire désamianter en Inde. Le Tribunal suprême des Indes vient de refuser l'entrée de ce bâtiment dans ses eaux territoriales tant qu'un jugement d'expert n'aura pas clairement déterminé son poids d'amiant. Dans le même temps, le Conseil d'Etat français donne raison à Greenpeace pour son retour au bercail. Et MAM qui croyait que les Indes étaient Galantes...

LES dernières semaines ont été marquées en France par le débat sur l'alinéa 2 de l'article 4 de la loi du 23 février 2005, à propos de la prise en compte par les manuels scolaires du «*rôle positif de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du*



nord». Ce pataqués a finalement débouché sur l'abrogation pure et simple du projet, sur initiative présidentielle. Néanmoins, il a permis de susciter une vaste discussion, à mon avis très saine, sur le travail de mémoire collective d'une nation et sur l'écriture de l'Histoire. Dans le cadre de ces discussions, un certain nombre de choses m'ont interpellé.

«La France est le pays le moins raciste du monde»

Tout d'abord, j'ai été frappé par la récurrence avec laquelle politiques, penseurs de tout poil, historiens parfois (ce qui est plus gênant) ont cherché à rappeler que la France est LE pays des droits de l'Homme, LE pays le plus tolérant et le plus ouvert à l'égard des cultures et des peuples du monde, et même LE pays le moins raciste du monde (phrase que j'ai entendue pas plus tard qu'il y a une dizaine de jours, lors d'un débat télévisé sur le thème «*qu'est-ce qu'être Français?*»).

Ce qui me choque n'est pas tant le fait que certains puissent penser, en toute subjectivité mais également en toute liberté, que la France est le pays le plus doté de ces qualités-là, voire d'autres encore. C'est plutôt le fait que cette opinion soit constamment formulée comme une vérité collective, objective, du fait que personne ne pense à la nuancer. Peut-être est-elle considérée comme ces exagérations volontaires mais de pure forme, auxquelles on peut avoir recours dans un débat oral pour donner davantage de force à un argu-

Peio Etcheverry-Ainchart

ment plus fondamental. De sorte qu'on juge prioritaire de répondre à l'argument en question en laissant de côté l'exagération qui l'a précédé...

Sauf que lorsque ce genre de phrase est dit ou n'est pas relevé par un historien tel que Max Gallo, qui, quelle que soit sa couleur politique reste dépositaire d'une méthode scientifique, universitaire, le propos prend une autre dimension. Il inclinerait à penser qu'il existe une unité de mesure de l'anti-racisme d'une nation, un mètre-étalon de la tolérance et de l'ouverture, et qu'après examen critique auquel nous autres béotiens n'aurions pas eu accès, la France aurait été reconnue comme la première dans le concert des nations du monde. Non seulement il me semble que les autres apprécieront, mais au-delà de l'approximation scientifique, le raisonnement génère un orgueil collectif et un sentiment de supériorité insupportable. D'autant que c'est précisément de ce sentiment de supériorité dont la France, comme d'autres à l'époque, ont cru pouvoir se prévaloir pour s'engager dans le processus de colonisation que l'on juge aujourd'hui. On en retrouve trace lorsqu'on lit quelque académicien se lamenter du recul de la langue française et de son rayonnement dans le monde et en particulier dans ce que l'on appelle la «*Francophonie*», sans se soucier de savoir si les langues locales y sont préservées et promues. Il me semble donc qu'il faut faire attention au sentiment collectif, quel qu'il soit, car il porte potentiellement en germe un comportement collectif (et c'est valable aussi ici). Si les Français sont fiers d'être Français, bien leur en fasse, ils ont raison à bien des égards. Mais qu'ils se départissent donc de ce sentiment de supériorité qui les pousse par exemple jusqu'à commémorer la bataille d'Austerlitz, qui n'a rien d'un grand moment offert par la France à l'Histoire du monde.

A propos d'Histoire

Justement, lorsqu'on parle de mémoire et d'Histoire, une autre réflexion me vient à l'esprit, toujours liée au débat sur la colonisation. Pensant éteindre le foyer du débat en faisant pleuvoir une vérité première, Jacques Chirac

a déclaré, je cite: «*En France, il n'y a pas d'Histoire officielle*». Il voulait dire par là que la France reconnaît que le passé est affaire d'historiens et non de politiques, et que ni le législateur ni l'exécutif n'interviennent dans l'interprétation de celui-ci. En théorie c'est très bien, mais en pratique cela me semble moins clair. Je ne me pencherai pas sur le délicat problème des manuels scolaires, car je ne mesure pas bien l'état actuel des éventuels rapports de forces entre directives de l'Education nationale et discours historique. Si l'on n'enseigne plus aujourd'hui aux petits Réunionnais que leurs ancêtres étaient blonds aux yeux bleus, il n'en reste pas moins que c'est l'Histoire de la métropole qui leur est encore inculquée à l'école...

C'est plutôt sur un principe général que je voudrais me poser la question, celui de la constitution française. «*Carrément*» me direz-vous, «*carrément*» vous dis-je. En effet, comment considérer que la Constitution, acte législatif par excellence et fruit de débats de nature politique, n'interfère pas avec le discours historique lorsqu'elle impose un cadre territorial et n'y reconnaît l'existence que d'une seule nation, alors même que la définition scientifique de ce terme n'est pas arrêtée? Comment considérer qu'il n'y a pas d'Histoire officielle lorsque la France se définit comme une et indivisible, de Dunkerque à Tamanrasset à la veille des accords d'Évian, et de Dunkerque à Marseille au lendemain? S'est-elle jamais souciée de savoir ce qu'en disait l'Histoire?

En Pays Basque également, le débat est intéressant, d'autant plus que nous sommes en métropole... Et si Manex Goyhenetche avait dit à Max Gallo que le Pays Basque n'était pas historiquement français, et si ce dernier lui avait rétorqué le contraire (si tant est que la question ait du sens en elle-même...), la Constitution n'aurait-elle pas tranché dans ce débat d'historiens en affirmant que le Pays Basque est Français parce que c'est comme ça, et qu'il n'y a pas d'autre peuple en France que le peuple français? Ne dites pas non, c'est ce qui a été répondu aux Corses il y a une dizaine d'années! Alors «*pas d'Histoire officielle*», moi je veux bien... Encore faudrait-il savoir quand commence l'officialité.



Zapatero boucle la nég

Le chef du gouvernement espagnol recherche difficilement le consensus pour poursuivre la négociation entamée depuis des mois avec ETA. Malgré le soutien du chef d'Etat-major, il se heurte à l'opposition du PP et à l'Audiencia nacional. Telle un Etat dans l'Etat, cette cour à caractère essentiellement politique, lui met des bâtons dans les roues pour tenter de casser le processus de négociation.

« **D**ES éléments me permettent d'avoir la conviction que le commencement de la fin de nombreuses années de violence peut commencer », tels sont les propos extraordinaires tenus par José Luis Rodríguez Zapatero le 10 février, à la sortie de la réunion du Conseil des ministres. Le chef du gouvernement espagnol a fait cette déclaration en élayant son optimisme sur trois arguments: l'absence d'attentat meurtrier d'ETA depuis près de trois ans, «le désir et l'engagement en faveur de la paix de la part de l'immense majorité de la société basque» et enfin «l'information

le processus de paix. On se souvient que le chef de l'exécutif espagnol avait obtenu en mai 2005 le feu vert des Cortés pour négocier avec ETA, en l'absence de violence. A peine perturbée par quelques attentats de «basse intensité», une discrète négociation s'est poursuivie au fil des mois, Zapatero affirmant en octobre dernier, à l'occasion d'une visite au siège de l'ONU à New-York, que le processus de négociation était «long, difficile et dur». Une manière d'annoncer à sa propre opinion publique, qui a du mal à se faire à cette idée, que ce processus est engagé. L'absence d'attentat meurtrier d'ETA et les propos optimistes des leaders de Batasuna n'ont fait que confirmer tout cela: une démarche de négociation se poursuit dans la coulisse et personne

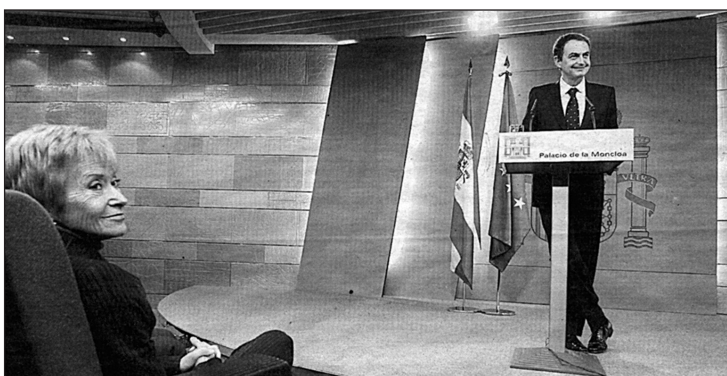
dans la bouche d'un premier ministre en exercice! Il demande publiquement à l'Audiencia nacional de mettre la pédale douce. Un bon moyen de montrer aussi à ETA qu'il fait le maximum pour infléchir le cours des choses dans le bon sens. En vain. Les magistrats espagnols restent sourds à ses appels. Pire que cela, ils poursuivent leur acharnement judiciaire comme à la belle époque d'Aznar en fermant des locaux occupés par Batasuna dans plusieurs villes dont Bilbao et Iruñea. Le 10 février, rebelote avec la fermeture judiciaire d'un bar, la «herriko taberna» d'Usurbil, pour avoir accueilli le 19 janvier une réunion de dirigeants de Batasuna. Quant au porte-parole de la formation dissoute, Arnaldo Otegi, il est convoqué à la mi-mars par l'Audiencia nacional pour «apologie du terrorisme» pour un discours datant de 2003.

Unai Parot ré-inculpé

Un dernier coup fortement symbolique et applaudi par le PP a été porté au processus de négociation, il a déclenché aussitôt de fortes tensions avec le PSOE. Fernando Grande Marlaska, juge de l'Audiencia nacional, ré-inculpe le 8 février Unai Parot, prisonnier emblématique d'ETA. Celui-ci fait partie des quatre ou cinq Basques désignés par le collectif des preso comme étant leurs représentants. Arrêté à Séville le 7 avril 1990, il a été condamné à 4.797 ans de prison, accusé de 26 meurtres, parmi lesquels ceux de nombreux magistrats, généraux et garde civils espagnols. Or Unai Parot, en application du Code pénal en vigueur au moment des faits, devrait par le jeu des remises de peine, sortir de prison en 2011 (1). Scandale dans l'opinion publique espagnole. L'Audiencia nacional inculpe donc Unai Parot pour un nouveau délit commis en prison, sur la base d'une lettre qu'il aurait envoyé à la direction d'ETA en juin 2001. Dans ce courrier, il demandait que l'organisation armée basque s'attaque à des objectifs vitaux du type Banque d'Espagne ou Bourse, pour obliger le gouvernement espagnol à négocier.

Malgré cet acharnement, Batasuna maintient sa ligne d'ouverture et de dialogue. Par la voix de son porte-parole Joseba Permach, il demande le 11 janvier que les socialistes «officialisent et formalisent» les discussions qu'ils poursuivent avec des membres de Batasuna. Permach confirme à demi-mot les déclarations de Zapatero, tout en précisant ignorer les sources d'information du chef du gouvernement...

Autour de cette affaire sur le sort des preso, la polémique entre le PP et le PSOE monte d'un cran. Angel Acebes, secrétaire général du PP, s'insurge le 8 février aux Cortés, contre les futures sorties de prison de membres connus d'ETA et le récent limogage du procu-



La Vice-présidente Fernandez de la Vega assiste à la conférence de presse de Zapatero

dont dispose le gouvernement et qu'il gère avec prudence et discrétion». Allusion transparente à la négociation avec ETA que Madrid est en train de boucler. Le discours de Zapatero rodé 48 heures plus tôt avec une interview accordée à un quotidien russe, a pour but explicite d'obtenir du PP une attitude autre que l'obstruction systématique qui est la sienne et de contrer le travail de sape de l'Audiencia nacional qui, par des décisions judiciaires récentes, compromet

du côté des indépendantistes basques ne veut casser irrémédiablement les choses.

L'audiencia nacional, Etat dans l'Etat

Mais aujourd'hui dans cette partie difficile, c'est du côté de leurs partenaires du PP que les socialistes rencontrent le plus de difficultés. Le PP dispose d'un allié objectif de poids, les magistrats de l'Audiencia nacional qui ont la haute main sur l'instrument répressif majeur dans la lutte contre ETA. Il serait bien venu qu'avec un changement politique, les tribunaux et leurs personnels suivent. Il n'en est rien. L'Audiencia nacional a interdit le congrès que Batasuna organisait le 21 janvier à Bilbao, appliquant la loi scélérate d'Aznar sur les partis politiques qui avait un seul but, dissoudre Batasuna. Sentant le danger venir avec le risque inutile de compromettre le dialogue, José Luis Rodríguez Zapatero a tenté d'infléchir la décision de la haute cour de justice espagnole en déclarant le 12 janvier, quelques jours avant sa décision: «La loi sur les partis est très restrictive et d'une application délicate, mais il faut tenir compte en même temps de la nécessité de respecter les droits et les libertés individuelles, dont le droit de réunion, qui sont inscrits dans la Constitution espagnole».

Là encore, surprenante déclaration



Angel Acebes

BLE (Biharko Lurraren Elkartea)

L'agriculture biologique et durable :



une démarche de qualité du sol à l'assiette!

L'association BLE (Biharko Lurraren Elkartea) travaille pour le développement de l'agriculture biologique et durable. Ainsi, elle anime des démarches permettant d'augmenter les systèmes autonomes et économes sur les fermes au Pays Basque. Enfin, depuis sa création en 1993, BLE oeuvre pour que la qualité soit présente du sol au produit final qui se retrouve dans nos assiettes de consommateurs.

En effet, la question est posée de savoir comment obtenir un produit de qualité (lait, fromage, légumes, pain, vin...) lorsque le sol, premier maillon vivant de la chaîne alimentaire, est malmené, par l'utilisation, souvent trop importante d'engrais chimiques, de pesticides, de désherbants, caractéristique de l'agriculture agrochimique dominante. Le consommateur, que nous sommes tous, ne connaît que très peu souvent l'intérêt de l'approche globale dans une ferme, puisque nous n'avons affaire qu'au produit final.

FAIRE EXPRIMER LE TERROIR

L'approche globale c'est-à-dire la compréhension des interactions entre les différents maillons sur une ferme est devenue une méthode de travail qui anime aujourd'hui les responsables et les paysans adhérents de

l'association BLE. 10 ans d'expériences techniques sur les méthodes d'agriculture biologiques et durables débouchent sur des réussites, des questionnements, des déclinaisons en



Soigner et entretenir la fertilité du sol, par des techniques respectueuses du sol, de l'eau, de l'environnement en général.

Pays Basque (tenant compte par exemple du climat spécifique local et

(H)asteko hitza!

Jadanik dakizuen bezala, astero, Aldak bere irakurleei ematen die zuzenean, Irakurleen Xokoan, beren iritzien aurkezteko parada: aktualitateari buruz oharrak eginez, eztabaida estrategikoan edo ideologikoan parte hartuz, ekitaldi edo gertakarien abisua emanaz, informazio orokorra aurkeztuz, etab.

Ikuspuntu berria duzu? Gogoeta eraikitzaile eta formatzaile bat zabaldu nahi duzu? Edo, eztabaida orokorra aberastu nahi duzu?

Lotsa gabe, igor zure mezua!

Eta, marrazkilaria bazira... ez da arazorik! Ongi etorria duzu ere!

OHARRAK eta AHOLKUAK:
ipar@mrafundazioa.org

de la richesse de ses sols liée à la géologie particulière de la chaîne des Pyrénées, qui ensemble influencent énormément les cycles végétatifs des plantes et animaux). Les groupes de paysans se formant et s'informant par l'intermédiaire de BLE, peuvent ainsi aujourd'hui communiquer sur le fait, qu'une démarche d'obtention de qualité est véritablement possible, à la condition que les techniques agricoles soient adaptées et permettent de faire exprimer le terroir.

APPROCHE GLOBALE

Le terroir, terme qui fait surtout actuellement vendre, mérite une autre approche, de type technique et non purement mercantile. Le terroir est issu de l'influence du climat (température, pluviométrie,...) sur l'altération des roches, ceci donnant naissance à des sols. Les pionniers de l'agriculture biologique ont toujours insisté sur l'importance de soigner et d'entretenir la fertilité du sol, par des techniques respectueuses du sol, de l'eau, de l'environnement en général. L'agriculture

industrielle a entraîné une modification des rapports entre l'agriculteur (l'exploitant agricole) et le sol, ce der-

→
nier étant considéré comme un support de culture quasi inerte qu'il fallait doper avec un système de perfusion par des engrais chimiques. Un système de perfusion est à l'opposé d'un système qui permet l'expression du terroir.



Asunak, rencontres autour et sur l'agriculture biologique au Pays Basque.

RECHERCHE DE QUALITÉ DU SOL AU PRODUIT FINAL

L'agriculture biologique et durable est un moyen réel de respecter la vie du sol, la vie

des plantes et animaux, permettant ainsi l'obtention d'aliments respectueux de la vie dans nos assiettes et non d'aliments entraînant parfois une perturbation de l'organisme humain.

L'importance

de l'approche globale (recherche de qualité du sol au produit final) sur une ferme, qui permet de comprendre le fonctionnement de cette dernière, de l'améliorer techniquement et économiquement, grâce notamment aux méthodes de l'agriculture biologique, au profit du consommateur, doit être justement source de communication entre le producteur et le consommateur. La prise de conscience de la nécessité de prendre en compte l'approche globale, d'expérimenter des techniques bio, de vérifier leur pertinence, leur efficacité, demande du temps au producteur. Il est important que le consommateur ait conscience du temps nécessaire à une évolution des pratiques sur les fermes, et soutiennent le producteur dans ce sens là.

“
Laborantza biologiko eta iraunkorra, lurraren bizia, landare eta animalien bizia errespetatzeko molde erreala da. Gure plateretan bizia errespetatzen duten janarien lortzeko, molde paregabea!”

MONDE PAYSAN ET MONDE CITADIN

Des initiatives de plus en plus nombreuses (marchés, A.M.AP., paniers...) permettent la mise en place de circuits courts de commercialisation qui profitent à un contact direct, de confiance, entre le producteur et le consommateur. Lors de ces contacts, il est encourageant de noter que les consommateurs, soucieux de la qualité des aliments, souhaitent s'informer toujours plus sur les méthodes de production. Les producteurs saisissent l'occasion pour expliquer comment ils travaillent. On peut toutefois souvent noter des frustrations d'un côté comme de l'autre, qui expriment en fait souvent une méconnaissance mutuelle du monde agricole et du monde citadin.

SOUTENIR L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Pourquoi n'y a-t'il pas plus de producteurs bio en Pays Basque ? Pourquoi traiter en bio ? Qu'est-ce que c'est qu'être véritablement en bio ? La bio garantit-elle la proximité ?, etc. des questions qui méritent de prendre le temps d'y répondre. Toute démarche sincère de paysan qui tend vers l'agriculture biologique et durable doit être soutenue. La mise

en place par les paysans de pratiques qui respectent réellement la qualité du sol à l'assiette, ne peut être uniquement communiquée à grands coups de pubs, de slogans. Il faut imaginer dans l'avenir des moyens de communication qui tentent de rapprocher davantage les réalités du monde paysan et du monde citadin. L'association BLE souhaite travailler dans ce sens, si possible en partenariat et en réseau.



Asunak, un autre moyen de communication qui tente de rapprocher davantage les réalités du monde paysan et du monde citadin.



Klixka

Talo batek bi alde!

Eszena aski arrunta da. Ikastolako bi aita, talo ta arteki erretzen ari, Senpereko aintzira hegian, "maiatzaren iguzkiak, aitorren hizkuntza darama"... etab.

Badu hiru oren urinez eta kez emokaturik direla eta aspaldiko partez tira ahala euskaraz arizanak dira. Batek besteari egiten dio:

- *Kontent nuk, ez gintuan aspaldian euskaraz mintzatuak hoinbeste, ez baita biziki entzuten gehiago hemen gaindi!*

- *Egia duk! Bainan halere badituk bai badakitenak!*

- *Jakitea bat duk... emaita... badakik!*

- *Bah, kakinarazten duk, beti gauza bera duzue zuek zuen euskararekin!*

Sesiturik gelditu da sententzia, bi urin ziliportekin batean, begiarerat bildu duen bestea. Tonua bortitza zen eta "zuek" hori. Zer erran nahi du... hobendun bila ote ala konzientzia txarra kilikatua delakoan? Denbora bat eman du bainan arropostua jin zaio:

- *Hihauerek aitortzen didak aspaldi dukala baliatu gabe eta nik bezainbat badakik ez dela gehiago mintzo, gure haurrekin ere borrokan gituk den mendrena mintza dezaten!*

- *Zer nauk inguramena halakoa duk, lagun gehienek ez dakie... eta... eta bakia emak! Zer nahi duk, ikastolan ezarri ditiaguk ez? Zer behar da gehiago? He? Jendea biltzen duk Herri Urratserat, euskaraz ari duk kantuz, dantza jauziak emaiten ditik, Avironek ere Bai Euskarari izenpetua dik, hegoaldeko Sagarnotegietan ibiltzen duk jendea... zer behar duzue gehiago... puta!... eta edozoin gisaz fini duk euskararena, entzun duk? Fini! Frantsesak gaina hartia dik eta ez dik balio haizeari kontraka artzea... kaka dela hire!*

Azken eztena eta talo itzulikatzeke palotea batean botatzearekin lekutu da.

Bestea teteleturik gelditu da, ahoa zabal zabala, entzun duenak mozkorturik nolazpait. Talo xerbitxuan ari den ama bat iepaka ari zako porean:

- *Eh ho, jendea gose dela, erna hadi !*

Hergarai



Tribune Libre
Iritzia

Non daude zoroak ?



Mikel Aramendi

Hautsak harrotu zituen J. Chirac presidenteak urtarrilaren 19an Ile Longueko urpekontzi nuklearen basean egindako hitzaldian jaulki zituen gatzigu edo

mehatxuekin: "Gure aurka bitarteko terroristak erabiltzen ahal dituzten estatueta arduradunek, eta baita ere nola edo hala suntsiketa handiko armak erabiltzeko asmoa eduki dezaketenek, jakin behar dute gure aldetik erantzun sendo eta egokitua jasotzeko arriskua izango dutela. Erantzun hori konbentzionala izan daiteke, baina baita ere beste era batekoa". Noski, hizkera-usadioak eta testuingurua aintzakotzat hartuz, "beste era" hori nuklearra zatekeela ulertu zuen mundu guztiak, zentzuz eta ezinbestez.

NEOKONTSERBADOREAK TXALOKA

Iranekiko tentsioaren hurbiltasunagatik edo, egungo koiunturaren ikuspegi zehatz horretatik, eta ez beste inondik, epaitu dira Chiracen hitz arranditsuak. Agian, aurrean zuen entzulego militarren belarriak lausengatzeko xedearekin egina izan zitekeen aldarrikapena, eta ez haatik eduki duten oihartzun politiko eta diplomatikoa (Parisenentzat aski ezkorra hainbat eskualdetan, aditzera ematen duten jarrera erasokor eta lis-

kartiagatik) pizteko kalkulatu. Baina, edonola ere, mehatxua itzuligururik gabekoa zen; eta adierazpenek Estatu Batuetako ingurumen neokontserbadoreetan eta haien sukurtzaletan jasotako txalok argi adierazten dute zein ildotan hausnartu behar diren.

"Les dirigeants d'Etats qui auraient recours à des moyens terroristes contre nous, tout comme ceux qui envisageraient d'utiliser, (...), des armes de destruction massive s'exposeraient selon Chirac à une réponse ferme et adaptée, qui peut être conventionnelle" mais qui "peut aussi être d'une autre nature." C'est à dire nucléaire.

"GOGOA EMATEN DIGUNEAN"

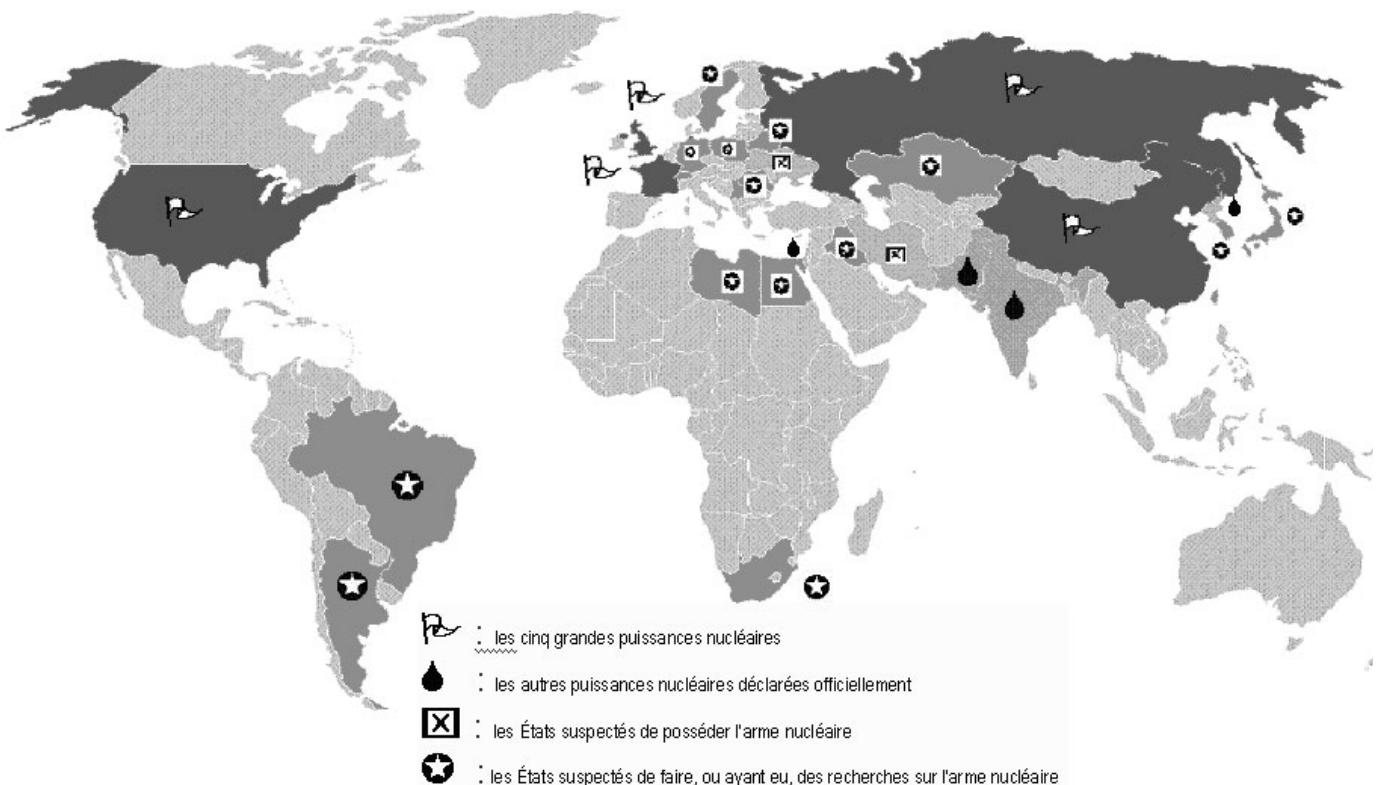
Arma nuklearrak dituzten herrialdeen portaeran betidaniko desideratuma (baina inoiz ere itun zehatz eta bermatuen forma hartu ez duena) izan dena, alegia indar nuklearra erabiltzen lehena ez izateko konpromisoa, urruntzen ari dela zein argi frogatzen duten Chiracen hitzek azpimarratzea interesgarriagoa izan daiteke, ordea, behin-behineko testuingurutik harata-

go begira ipinita. Chiracen hitzaldi horretan berorretan, zabal bezain ilun aurreikusten zen haiek erabili ahal izateko balizko kasuistika: "Gure interesen hautematea, munduaren bilakaeraren arabera aldatzen ari da [...] Gure hornikuntza estrategikoen eta geure herrialde aliatuen defentsa dira, besteren artean, babestu beharreko interesak...". "Geuri gogoia ematen digunean" erabili ahal izatea litzatekeela xedea esateko modu aldrebestua da, funtsean.

NUKLEAR TAKTIKOA ERABILTZeko PRESIOAK

Eta hortxe dago benetako gakoa. Parisko agintearen esanez lehen "Ahulak indartsua beldurtzeko" omen zen Force de Frappe-aren goiburua duela bost urte "Indartsuak zoroa beldurtzeko" tresna bilakatu zenetik, Frantziak prest dituen arma nuklearen kopurua eta indarra (buru bakoitzaren suntsimena) gutxitzen joan da... haiek praktikan, egungo gertean erabili ahal izateko posibilitateak ugaritu ahal izateko. Prozesu bertsua ezagutu dute azken hamarkadan Estatu Batuek, eta gero eta lotsagabeagoak dira gatazka konbentzionaletan buru nuklear taktikoak, txikiak erabili ahal izateko baimen politikoa lortzeko presioak, beti ere eskuin muturretik abiatzen direnak. Erabili ezin diren arma nuklearrak edukitzea alferrik dela diote.

Benetako zoroak non dauden serioski galdetzen hasteko mementua izan daiteke.





Le Contrat de Première Embauche (CPE)

CPE-a, berri ona ala CPE-a berri txarra ? CPE edo "Lehen Lanpostuko Kontratua", azkenaldi hauetan gero eta gehiago aipatua izaiten hasia da. Aste honetako fitxa teknikoak irakurleari CPE-aren ulertzeko parada eman dio. Fitxaren ikuspuntua, Frantses estatuan den Lan Zuzenbideko beste kontratuekin egina den konparaketa batetik dator. Hots, ondorengo testoak, CPE-k Lan Zuzenbideko beste kontratuen indarra murrizteko duen arriskua argi uzten du.

"Papa, j'ai trouvé un boulot... le tien !"

Le Contrat Première Embauche concerne les jeunes de moins de 26 ans. Contrairement à ce que son nom indique, il peut être signé après un CDD. C'est en fait un CDI qui a une période d'essai de deux ans au lieu de trois mois jusqu'à présent. Pendant ces deux ans, l'employeur peut licencier du jour au lendemain le jeune, sans nécessiter de motif pour cela. C'est la principale régression dont il est porteur, qui remet en cause la convention de l'OIT (Organisation Internationale du Travail) qui impose qu'il y ait un " motif " pour tout licenciement. C'est bien évidemment un saut qualitatif dans la précarité, l'insécurité anxiogène et la fragilisation du salarié qui n'aura plus de possibilités concrètes de revendiquer quoi que ce soit. C'est la porte ouverte à tous les abus.

Les CPE peuvent se succéder sans motif, sans recours, sans contrôle (contrairement aux CDD) : un jeune pourra en faire trois de suite, puis

passé 26 ans, il pourra encore faire un contrat CNE de deux ans, soit 6 à 8 ans de super précarité pour tous les jeunes. Largement assez pour leur inculquer les " bons réflexes " (tout accepter, ne rien revendiquer) pour le reste de leur carrière de salarié.

A la différence du CNE (Contrat Nouvelles Embauches, créé par les ordonnances Villepin du 2 août 2005), le CPE n'est pas réservé aux entreprises de moins de 20 salariés. Les 100 premières entreprises du CAC40

(qui ont gagné 57 milliards en 2004, et d'avantage en 2005) peuvent donc également embaucher des CPE, d'autant plus que Villepin prévoit une exonération totale de charges patronales pendant trois ans pour les jeunes au chômage depuis plus de six mois. Alors qu'un CDD ne peut être conclu pour accroissement temporaire d'activité là où l'entreprise a procédé à un licenciement économique, un CPE pourra remplacer un salarié licencié. Bref, le CPE c'est : "Papa, j'ai trouvé un boulot...le tien !"

"L'employeur peut licencier du jour au lendemain le jeune, sans nécessiter de motif pour cela."



Prochaine journée de mobilisation le 7 mars.
Pour plus d'informations : <http://www.stopcpe.net>

Sessions de formation au local de la Fondation :
20, rue des Cordeliers,
dans le Petit Bayonne

☞ Lundi 27 février à 19H00 à 21h00 :

Cycle de formation théorique : **Les identités politiques**. L'appropriation d'un système de valeurs se fait par identification (et opposition) en fonction de la place occupée par chacun dans des rapports sociaux pré-existants. La position sociale, objective, est un facteur déterminant de l'identification politique, subjective. Comment l'opposition salariat-patronat engendre-t-elle l'opposition gauche-droite ? Comment les identités politiques se construisent-elles au travers des grands événements politiques avec **Pierre Ruscassie**.

☞ Samedi 18 mars (10H00 - 20H00) & Dimanche 19 mars (10H00 - 18H00) : **Week-end de formation à l'économie.**

Au programme :

- ◆ Evolution du capitalisme.
- ◆ Formes actuelles du capitalisme (industriel, financier...).
- ◆ Capitalisme et mondialisation.
- ◆ Quel type de développement, de croissance, les alternatives au productivisme
- ◆ Plein emploi, augmentation du pouvoir d'achat et relance par la demande face aux problèmes posés par la croissance actuelle.
- ◆ Et si le tiers-monde adoptait notre mode de vie ?
- ◆ La réduction du temps de travail : sa logique profonde, en quoi est-elle une nécessité historique et politique.
- ◆ Décroissance ou un autre type de croissance ?
- ◆ Les alternatives possibles.

Avec Jean-Marie Harribey :

Maître de Conférences en sciences économiques à l'Université Montesquieu-Bordeaux IV, Centre d'Economie du Développement.

Docteur habilité à diriger des recherches en sciences économiques.

Membre du conseil scientifique d'ATTAC.

Nombre de places très limité, inscription indispensable, s'inscrire le plus tôt possible.

Alda!

Manu Robles-Arangiz

Institutua Fundazioa

20, Cordeliers karrika, 64100 - Baiona

Tel. + fax : +33 (0)5 59 59 33 23

E-Mail: ipar@mrafundazioa.org

www.mrafundazioa.org

Zuzendaria: Fernando Iraeta

Ipar Euskal Herriko arduraduna:

Txetx Etxeverry

Alda-ren koordinatzailea:

Xabier Harlouchet



ociation

neur général de l'Audiencia nacional Eduardo Fugairiño, «*pilier de la lutte en faveur de la liberté*»: une «*épuration dans tous les sens du terme, pour que la justice n'importe pas Batasuna et ETA*». Angel Acebes accuse le gouver-



Maria Teresa Fernandez de la Vega

nement socialiste «*d'entraver dans leur action les procureurs qui essaient d'utiliser toutes les ressources légales en poursuivant les terroristes*». Le gouvernement de Zapatero «*est gêné par les victimes qu'il méprise en refusant d'assister à leur premier congrès*», ajoute le PP. Eduardo Zaplana, porte-parole du parti, précise que la remise en liberté de membres d'ETA «*est le prix préalable à payer*» par le gouvernement PSOE à ETA, pour obtenir une trêve.

A ces attaques, la vice-présidente du gouvernement Maria Teresa Fernandez de la Vega réplique que 49 membres d'ETA ont été libérés alors qu'Angel Acebes en personne était ministre de la Justice. Durant les huit années de gouvernement Aznar, ils ont été 311 à être libérés, sans que ce qui ce soit ne trouve rien à redire au sein du PP.

La générosité d'Aznar

Tout cela a donc fait réagir le 10 février José Luis Rodriguez Zapatero qui s'efforce de faire appel au sens de l'Etat du PP dans ce moment difficile où il faudra bien annoncer les concessions ou ce que le PP appelle le «*prix politique*» de la paix. Zapatero ne fait donc plus mystère d'une négociation en voie de réussite, mais veut que le camp espagnol resserre les rangs. Il déclare ne plus vouloir désormais informer le PP sur ces questions —ce qui suppose qu'il l'a fait il n'y a pas si longtemps—, sa confiance à l'égard de Rajoy, le successeur d'Aznar, étant réduite à néant. Il l'accuse d'avoir utilisé ses révélations d'hier à des fins exclusivement partisans. Zapatero ne se prive pas de rappeler son soutien passé aux décisions

du gouvernement PP dans sa lutte anti-terroriste. A une époque où le PP négociait en Suisse avec ETA et où Aznar parlait de se montrer «*généreux*» à l'égard des Ertarras s'ils laissaient les armes au placard: «*La loi devra être respectée, mais dans un esprit de générosité et d'ouverture*», disait à l'époque le chef du gouvernement de droite.

Au milieu de cette polémique, les déclarations du chef d'Etat-major de l'armée contrastent extraordinairement avec celles du général José Mena Aguado sur la Catalogne (*Enbata* n°1911). Le 11 février, le général Felix San Roldan a indiqué que ETA avait causé «*beaucoup de dommages*» à de nombreux militaires et à leurs familles et qu'il ressentirait «*une grande joie*» le jour où la paix serait de retour. Une manière explicite et qui ne doit rien au hasard d'apporter le soutien de l'armée espagnole à la démarche politique difficile entreprise par Zapatero.

Ces derniers jours sont significatifs du climat qui règne dans le microcosme politique espagnol où la bataille fait rage entre partis, lobbies ou groupes de pression comme celui des magistrats ou des associations de victimes. La partie est donc à haut risque pour José Luis Rodriguez Zapatero. Et il sait fort bien que souvent celui qui réussit une négociation se voit rapidement écarté par les électeurs, les exemples historiques abondent: «*Ce qui fait que l'on est souvent mécontent de ceux qui négocient, est qu'ils abandonnent presque toujours l'intérêt de leurs amis pour l'intérêt du succès de la négociation qui devient leur par l'honneur d'avoir réussi ce qu'ils avaient entrepris*» (2). Ainsi va l'ingratitude des peuples.

(1) Deux réformes de la loi pénale, en 1995 puis en 2003, prévoient aujourd'hui que les prisonniers politiques basques effectuent une peine insupportable de 40 ans de prison. Mais la loi n'étant pas rétroactive, elle n'est pas applicable à Unai Parot.

(2) La Rochefoucauld, Maximes, 278.



Mariano Rajoy recueille les signatures pour le référendum du PP

■ **La sortie d'Unai est en jeu.** Unai Parot, condamné à 4.799 années de prison après son arrestation en 1990 près de Séville, est au centre d'une bataille juridico-politique. Le Tribunal suprême, à l'unanimité de ses quelques 30 procureurs, a confirmé que le preso pouvait bénéficier du cumul des peines. Ils se conforment sur ce point au Code pénal de 1973 —époque de Franco— remanié en 1995, avec l'aval du PP. Ce parti politique, relayé par des magistrats de l'Audiencia nacional, conteste ce fait qui conduisait à la sortie de prison d'Unai en 2011. D'où la nouvelle inculpation imaginée par le juge Fernando Grande-Marlaska, successeur de Garzón. A partir d'une prétendue lettre adressée depuis la prison à la direction d'ETA, Unai serait coupable d'une nouvelle «*appartenance à ETA*» et d'une «*conspiration en vue d'assassinats*», ce qui lui vaudrait une condamnation supplémentaire de 9 à 32 ans de prison. L'inculpation a été décidée le 7 février, deux jours après la prise de position des Procureurs du Tribunal suprême en faveur du cumul des peines. Le Tribunal suprême se réunit le 20 février sur le recours d'Unai Parot contre la décision de l'Audiencia nacional de lui infliger deux peines non cumulables de 30 ans chacune.

■ **Extradables en sursis.** La décision d'extrader au nom du Mexique six Basques réclamés en 2003 par le juge Garzón, et incarcérés depuis dans ce pays, va bientôt être prise par la Cour suprême de justice de la nation. La Présidente de la Chambre des députés Marcela Gonzalez a demandé publiquement la libération des prisonniers.

■ **Nouveaux transferts dans les prisons françaises.** Gregorio Vicario Setien et Argi Perurena Pascual, récemment condamnés, ont été emmenés respectivement de la Santé à la Centrale de Poissy et de Fleury à la Centrale de Rennes pour y purger leur peine.

Par ailleurs, quand la famille de Jean-Marie Saint Pée s'est présentée à la prison de Gradignan pour lui rendre visite, les fonctionnaires lui ont dit que celui-ci venait d'être transféré à Angoulême, où, si cela se vérifiait, il continuerait d'être isolé des autres prisonniers politiques basques (ce qui est le cas depuis son arrestation le 4 avril 2004), puisque Peio Serbielle, seul prisonnier basque de cette prison, a été remis en liberté provisoire. Autre transfert, le prisonnier politique basque Juan Carlos Subijana «*Txanpi*», qui était isolé à la prison de Villefranche-sur-Saône, a été déplacé à celle de Meaux-Chaonin.

Enfin, Iñigo Ripoll et Urtzi Gaintza, arrêtés samedi dernier par la Police française, ont été mis en examen par la juge Le Vert pour appartenance à une organisation armée, détention et

usage de faux, détention et utilisation d'arme pour vol et séquestration et incarcérés, Iñigo à la Santé et Urtzi à Fresnes.

■ **Arrestations encore.** La police a interpellé à leur domicile de Montluçon (Creuse), lundi 13 février, le couple formé par Leire Etxebarria et Gotzon Rekalde. La première est présentée comme condamnée en Espagne, et donc en fuite. Leur enfant en bas âge a été confié à des personnes encore indéterminées.

Le 11, un appartement ayant pu abriter les récents arrêtés Gaintza et Ripoll a été localisé au Muret (Hautes-Garonne).

■ **Viva Zapata!** A l'occasion d'un message de félicitations adressé le 7 février à la radio libre de Gasteiz «*Ha-la Bedi*», le Sous-commandant Marcos, leader de l'Armée zapatiste de libération nationale (Mexique), a présenté ses excuses pour la polémique qu'il avait entretenue il y a trois ans avec l'organisation ETA. Tout était parti d'un communiqué qu'il avait fait publier le 25 novembre 2002 dans *La Jornada* à l'encontre du juge Garzón. Il avait par la suite sollicité d'ETA «*une trêve unilatérale de 177 jours*». L'échange qui s'ensuivit avait tourné au vinaigre. Nous nous en étions fait l'écho dans ces colonnes.

■ **Tortures.** On vient d'apprendre le classement définitif et sans suite de la plainte pour tortures d'Unai Romano. Tout le monde a en tête les images du visage et du corps tuméfiés de ce jeune homme arrêté le 6 septembre 2001 à Gasteiz. Le lendemain, le constat médical et les photos étaient effectués à l'hôpital de Madrid où il avait été conduit. Malgré cela, l'Audiencia provincial de Madrid a confirmé le 10 janvier le refus de poursuite opposé en mai 2005 par le juge d'instruction n°25 de la capitale espagnole. Ecœuré, l'ancien Rapporteur de l'ONU sur la torture, Théo Van Boven, a déclaré à Bilbao: «*Mon Rapport au gouvernement a été directement balancé à la corbeille à papiers*». Qui plus est, Unai Romano risque maintenant d'être poursuivi pour «*dénonciation calomnieuse de la garde civile*».

■ **Pour Poutine, Tchétchénie = Pays Basque.** Reçu jeudi 9 février au Sénat espagnol, le Président russe, Vladimir Poutine, a comparé le «*problème*» tchétchène aux tensions nationalistes dans les régions espagnoles du Pays Basque et de la Catalogne. Evoquant les «*problèmes*» auxquels doivent faire face la Russie et l'Espagne, M. Poutine a cité les «*relations entre le centre et les régions*». A propos de la Tchétchénie, M. Poutine a déclaré que la Russie était «*dans un processus de résolution*» de la question. Ainsi, «*l'expérience actuelle de l'Espagne est très importante pour nous*», a-t-il expliqué.

Jugement anti-ikastola

DANS un jugement rendu le 18 janvier 2006, le juge aux affaires familiales du Tribunal de grande instance de Bayonne, Florent Szewczyk qui est

en place depuis quelques mois seulement, a ordonné dans une affaire de divorce qu'un enfant scolarisé dans une ikastola en soit retiré, pour l'inscrire

dans le public bilingue, en signifiant que: «Les Ikas-bi favorisent l'acquisition de deux cultures et limitent les risques éventuels de déculturation et d'accultu-

ration ce qui n'est pas le cas des Ikastola». Dans le même jugement, le magistrat affirme que les ikastola n'enseignent que la langue basque. Informée par un

Les réactions



1) La nécessité de rétablir la vérité, une fois encore

Seaska a été interpellée par un parent d'élève.

Par une décision du 18 janvier 2006, un juge aux affaires familiales du Tribunal de grande instance de Bayonne a ordonné qu'un enfant scolarisé dans une Ikastola en soit retiré au motif que les Ikastola présenteraient un risque de déculturation et d'acculturation. Le jugement rajoute que les ikastola n'enseignent que la langue basque.

Cette décision rendue au nom du peuple français, vient donc salir notre système d'enseignement. Celui-ci ne peut être soupçonné de vouloir éradiquer la culture française pour la remplacer de force par la culture basque. En effet, toutes nos Ikastola sont aujourd'hui sous contrat d'association avec l'Education nationale, et ce sont les programmes arrêtés par cette même Education nationale qui sont enseignés dans ces Ikastola, sous le contrôle de l'Inspection académique. Les élèves des ikastola, cela est attesté par les évaluations réalisées conformément aux dispositifs appliqués par l'Education nationale, maîtrisent aussi bien la langue française que les élèves de l'enseignement monolingue français. Ils passent avec succès le baccalauréat en langue française, et connaissent aussi bien Rousseau et Camus, qu'Etchepare ou Atxaga.

Par un tel motif, c'est donc également l'Education nationale qui est attaquée.

Par ailleurs, tous les avantages de l'enseignement par immersion sont constamment rappelés par les différents spécialistes linguistes.

2) Une absence de reconnaissance légale qui fragilise notre système et le processus de récupération de l'euskara

Il n'appartient pas à Seaska de porter un jugement sur le bien fondé d'une décision de justice.

Mais il n'est pas acceptable que celle-ci soit fondée sur une argumentation fautive à l'égard de notre système d'enseignement. Le refus avéré et répété d'une reconnaissance légale de l'euskara par l'Etat français, amène certains de ses représentants à se croire autorisés à tenir des propos calomnieux en toute impunité. Ce refus s'est manifesté de manière

effective à de multiples reprises, par exemple:

- Arrêt du Conseil constitutionnel contre la signature de la Charte européenne des langues minoritaires, le 15 juin 1999.

- Refus multiple de modifier la constitution en faveur de nos langues, dont le dernier date du 26 janvier 2005.

- Signature de la Convention inter-

nationale des droits de l'enfant, avec une réserve sur l'article 30, traitant des droits linguistiques, déclaré non applicable en vertu de l'article 2 de la constitution française. Cette absence de reconnaissance légale entraîne; d'une part, une fragilisation de notre système d'enseignement et, d'autre part, le non respect des droits linguistiques d'un enfant ou de l'un de ses parents à faire reconnaître la légitimité de sa demande en matière éducative.

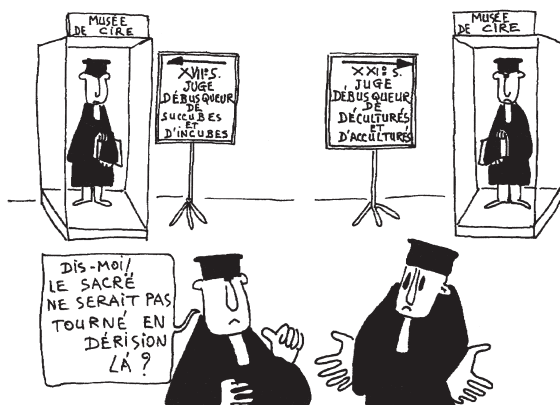
en France dans les milieux politiques et intellectuels. Cette idéologie est brillamment illustrée par un discours du juriste Guy Carcassone, qui a par ailleurs étudié le caractère constitutionnel de la Charte européenne des langues minoritaires et conclu à son applicabilité partielle. Donnons lui la parole: «...La France s'est bâtie sur l'oppression de ses minorités, régionales, linguistiques et religieuses.

moyens en postes accordés à l'enseignement immersif pour l'ensemble de ses langues «régionales» a été divisé par 5 en 4 ans: ce sont en tout et pour tout 8 postes supplémentaires qui ont été accordés pour l'alsacien, le basque, le breton, le catalan et l'occitan à la rentrée 2005-06. Dans le même temps, ses représentants multiplient les déclarations sur la scène internationale, pour ce qui est de la diversité culturelle et linguistique. Comme ce fut le cas lors du déplacement de M. Chirac au Vietnam, en octobre 2004.

La France ne pourra pas indéfiniment tenir une telle posture, qui menace les droits de la personne humaine sur son territoire et discrédite son discours, face à la communauté internationale.

Aujourd'hui les droits fondamentaux d'un enfant et de l'un de ses parents sont baffoués par une décision de justice. Mais la justice ne fait qu'appliquer la loi, et la loi elle-même découle de l'idéologie dominante. Il s'agit donc bien à la base, d'éradiquer une idéologie dominante destructrice et négationniste et de construire une nouvelle vision des rapports entre les langues et les cultures, dans le respect des droits fondamentaux de l'être humain, reconnus au niveau international. Afin de protéger les droits de chacun, cette vision de la société doit être traduite en droit, par l'officialisation de l'euskara.

Nous invitons toutes les personnes physiques ou morales qui défendent l'euskara, dans leurs différents do-



nationale des droits de l'enfant, avec une réserve sur l'article 30, traitant des droits linguistiques, déclaré non applicable en vertu de l'article 2 de la constitution française.

Cette absence de reconnaissance légale entraîne; d'une part, une fragilisation de notre système d'enseignement et, d'autre part, le non respect des droits linguistiques d'un enfant ou de l'un de ses parents à faire reconnaître la légitimité de sa demande en matière éducative.

3) Une législation qui repose sur une idéologie cynique et culturellement obscurantiste

Le processus de déculturation-acculturation évoqué par le juge de Bayonne et qui consiste à enlever sa culture originelle à une personne ou une population et à la remplacer par une autre culture, est un processus bien connu par la France. En effet, elle l'a largement utilisé dans ses colonies; il s'agit, sans aucun doute possible, de l'un des méfaits de la colonisation. La France l'a également utilisé au Pays Basque, comme en Bretagne ou en Catalogne, lorsque les «hussards noirs de la République» punissaient nos parents parce qu'ils utilisaient leur langue maternelle.

Qu'un représentant de l'Etat utilise ce concept n'est pas un hasard: ce processus s'appuie sur une idéologie cynique qui a encore largement cours

Cette oppression a réussi et a été théorisée pour produire un résultat étonnant et, à mes yeux, satisfaisant. Une fois que notre unité a été fabriquée, de façon très autoritaire, voire brutalement militaire, ceux qui y ont participé ont trouvé un intérêt plus grand à cette réussite fusionnelle de la constitution d'un peuple qu'à la revendication de droits minoritaires»

La réponse la plus adaptée que nous puissions apporter à tous ceux qui ignorent la culture basque, qui n'ont pas la moindre idée de sa richesse ou de son universalité, nous laisserons Andoni Egaña la faire. Le meilleur de nos bertsolari actuels, également ancien élève de l'ikastola de Zarautz, déclarait il y a quelques jours dans *Sud Ouest*: «...le fait d'appartenir à une culture "minoritaire" présente de grands avantages d'ordre intellectuel: Etre "petit" sert à apprendre l'humilité et dans le même temps oblige à découvrir le monde... Connaissez-vous un écrivain espagnol ou français qui connaisse la littérature basque? La différence entre eux et moi, c'est que je connais le Nouveau roman français et l'œuvre de Robbe-Grillet... »

4) La schizophrénie de la France en matière de langues autochtones

En interne, la France refuse de ratifier les textes internationaux qui reconnaissent des droits linguistiques. Les



Isabelle Charriton

Préhistoire et histoires des dispositifs spéciaux d'Iparralde

parent d'élève, la Fédération Seaska a donné une conférence de presse jeudi 9 février pour apporter les rectifications nécessaires à cette regrettable affaire.

maines, à faire également part de leur indignation par rapport à une telle décision. Nous les remercions par avance du soutien qu'ils nous apporteront. Nous demandons aux pouvoirs publics d'assumer leurs responsabilités et de nous prouver par leurs actes, leur réelle volonté de redonner à notre langue la place qui lui revient.



Abertzaleen Batasuna (AB) a appris avec consternation la décision dite de «Justice» prise mercredi dernier par le juge Szewczyk au Tribunal de Bayonne, reprochant aux ikastola leur rôle supposé d'acculturation et de déculturation.

AB voit d'abord dans cette affaire un premier problème d'ordre technique. Le juge se permet de trancher, dans une affaire de type judiciaire, entre deux systèmes éducatifs parfaitement légaux, en fondant sa décision sur l'opinion qu'il a de la langue basque et du rôle des ikastola, opinion qui est, elle, de nature politique. Cela va donc à l'encontre des principes fondamentaux d'impartialité de la Justice, et de séparation des pouvoirs politique et judiciaire. AB tient à rappeler que ce sont pourtant ces mêmes principes de séparation des pouvoirs qui sont invariablement invoqués par l'Etat français pour évacuer toute critique émise sur des thèmes comme la langue basque ou les prisonniers politiques. Ce qui est vrai partout ailleurs dans l'Etat français ne se retrouve pas au Pays Basque, ce qui donne une véritable et intolérable impression d'état d'exception.

AB voit ensuite un second problème d'ordre politique. En effet, cette appréciation d'un magistrat nous renvoie 210 ans en arrière, sous la Révolution française, lorsque l'abbé Grégoire et Bertrand Barère accusaient la langue basque d'être vecteur de fanatisme et d'obstacle aux Lumières. Des termes tels qu'acculturation et déculturation portent en eux un mépris profond de la langue de ce pays, et jettent l'opprobre sur un système éducatif qui a fait ses preuves dans la formation de jeunes parfaitement bilingues. L'on pensait que ces propos éculés avaient disparu depuis longtemps, mais ils semblent avoir la vie dure.

AB, qui se garde évidemment de porter quelque jugement que ce soit sur le reste du délibéré, dénonce fermement sa dimension linguistique et demande que l'Office public de la langue basque prenne sur lui d'entamer une démarche auprès du Tribunal de Bayonne de manière à ce que ce genre d'événements ne se reproduise plus.

La réunion organisée par la gauche abertzale, samedi 4 février à Ustaritz, sur la nécessité d'une institution propre à Iparralde a permis de retracer l'historique des diverses et multiples usines à gaz mises en place comme objet de substitution au département Pays Basque. Lucides sur cette politique de leurres, mais responsables, les abertzale ont malgré tout joué le jeu de la participation. Nous sommes aujourd'hui en pleine réflexion prospective en vue de l'horizon 2020. Est-il encore possible d'y faire prendre en compte nos revendications institutionnelles de base, département, université autonome, chambre d'agriculture et officialisation de l'euskara?

A LA fin des années 70, la disparition du vieux dictateur fasciste ouvrait les jeux politiques au Sud; en Iparralde l'activité d'Iparretarrak émergeait et le Giscardisme fermait les portes à toute option d'évolution pour le Pays Basque Nord. En 1978-1979, le Collectif *Izan* lançait différents axes de travail comme le Plan 1.500 emplois ou une campagne en profondeur pour la création d'un département Pays Basque qui relançait cette vieille revendication populaire. Des négociations allaient alors se tenir avec le Parti socialiste en 1980 et débouchaient sur les 110 propositions Mitterrand intégrant la reconnaissance des langues régionales et la proposition 54 «un département Pays Basque sera créé».

Le Comité *Hitzza Hitz*, constitué d'une

cinquantaine de personnalités basques, remplissait sa partie de contrat en appelant à voter Mitterrand puis Destrade qui gagneront...

Les socialistes au pouvoir à Madrid ténatisaient Paris par leurs pressions et l'ignoble et sanglante stratégie du GAL dans les années 83-84 avec l'innombrable tolérance du pouvoir français. Au début du deuxième mandat Mitterrand, peut-être pour faire semblant de tenir une petite partie des promesses, sans doute pour essayer d'enfoncer un coin dans la forteresse conservatrice locale, Paris sous l'impulsion de son ministre de l'Intérieur —Pierre Joxe— décide d'ouvrir une petite lucarne dans

Conseil de développement en juillet 1994 où une place significative est attribuée au camp basque, sans doute dans l'esprit de pouvoir faire davantage bouger les choses... Camblong sera le premier président, le directeur salarié Olhagaray.

Un an plus tard c'est le Conseil des élus qui sortira des limbes en 1995, avec Lasserre comme Président qui y gagnera de s'élever au statut de grand élu. Cela lui permettra d'emporter le fauteuil du département, puis de démolir à partir de 2001 ce qu'il avait ébauché en Pays Basque. Le Schéma d'aménagement du Pays Basque sera élaboré entre 1995 et 1996, pour être



A la tribune: Miguel Torre, Jojo Bidart, Patxi Noblia et Jakes Bortayrou

le panorama bouché du Pays Basque. Cela commence à se traduire avec la création en 1989 de l'Agence de développement du Pays Basque (ADEPAB) avec l'administration, autour d'Hemen-Herrikoa. Le Président sera Jean-Roch Guiresse et la CCI de Bayonne lui apportera un soutien réservé, en rejetant de plus une présence de représentants politiques dans la démarche.

L'ADEPAB handicapée dès sa naissance et n'offrant pas de véritables perspectives, l'Etat reprenait une initiative innovante par l'intermédiaire de son Sous-préfet Sapède, qui invitait tous les secteurs politiques, économiques, culturels à faire un diagnostic commun sur la situation du Pays Basque et ses orientations. Cela commençait à Saint-Palais à l'automne 1992.

Certains éléments basiques seront identifiés et retenus par les acteurs:

- L'euskara, étranger dans la vie sur son territoire.
 - Identité et cultures, moteurs potentiels d'image et de développement.
 - Une côte hypertrophiée et fracture avec l'intérieur.
 - Solidarité à activer avec le principal espace du territoire avec l'invention de la zone intermédiaire.
- Pour éviter les scénarios catastrophes potentiels, seront mis en œuvre des outils nouveaux avec le démarrage du

approuvé à l'unanimité par les élus en mars 1997. A partir de 1998, Iriart remplace Camblong et le département des Pyrénées-Atlantiques se fait de plus en plus vigilant. In extrémis en 2000, est négociée la Convention spécifique 2001-2006 qui reprend très partiellement quelques orientations du Schéma, tout en rajoutant quelques lignes budgétaires intéressantes «les grands élus». 2001, une OPA de la CCI amène Darretche à la présidence et accentue l'orientation du Conseil de développement vers une normalisation évitant de se positionner sur les sujets difficiles et affaibli par une politique de dépècement de la part de Pau: agence du tourisme, carte sanitaire puis Schéma départemental de 2003 fondant le territoire, déjà virtuel, du Pays Basque intérieur, dans un espace rural mélangé avec le Béarn. Cela amènera des contestations internes puis une grève du camp basque durant trois mois.

En 2004, à partir d'une assemblée générale faussement réconciliatrice tenue en janvier, Darretche est élu pour un 2^{ème} mandat et l'épuration du camp basque s'accroît. En prolongation des orientations antérieures, sont lancés cependant l'Office public de la langue basque, celui du Foncier puis s'entame une autre réflexion à l'horizon 2020.



Déclinologues

CE néologisme, né de l'imagination bouillonnante de notre Premier ministre, M. Galouzeau de Villepin, offre l'avantage de classer dans la même boutique tous ces Français enclins à ne pas voir la vie en rose pour cette France qu'ils voient décliner inexorablement. Triste réalité ou, au contraire, refus de voir la bouteille à moitié remplie et la voir toujours à moitié vide. Le niveau est ce qu'il est; le tout est d'imaginer s'il a tendance à baisser ou à s'élever. C'est l'éternelle querelle entre les pessimistes, désormais qualifiés de déclinologues et les optimistes pour lesquels l'antonyme n'a pas encore été inventé.

Les déclinologues existent partout, sous tous les cieux, dans tous les continents. Ils sont, en quelque sorte, des rabat-joie, des gens qui n'ont plus foi dans le destin de leur pays. C'est cette morosité ambiante que M. Galouzeau de Villepin a voulu contrer en lançant ce terme à la fois empreint d'humour et de quelque peu de mépris. Reconnaissons là une réussite lexicologique très gaullienne, fustigeant la désespérance qui s'est emparée d'une certaine intelligentsia et qui a tendance à se propager dans l'ensemble du pays. Halte donc aux déclinologues, à leurs néfastes pensées; la France, ce noble et vieux pays, ne peut souffrir une telle indignité.

Quittant les hautes sphères parisiennes, venons-en à notre Euskal Herri qui ne manque pas de déclinologues. La langue basque se meurt, la

Jean Haritschelhar

langue basque est en péril de mort. Le cercle des pleureuses se réunit autour d'elle depuis le XIX^e siècle malgré tous les efforts du mécène Antoine d'Abbadie et ses Jeux floraux et la création au début du XX^e d'«*Eskualtzaleen Biltzara*», ces amis de l'euskara décidés à tout faire pour la garder en vie, ce qu'ils s'acharnent à faire pendant plusieurs décennies.

«Comme pour Seaska et l'enseignement en immersion, viendra un jour la reconnaissance de Laborantza Ganbara»

A la fin des années soixante, laissant à d'autres le soin de se lamenter, une poignée de parents décide que leurs enfants seront éduqués en basque et crée «*Seaska*» qui préconise un enseignement en immersion, oh! combien décrié à son origine. «*Jasan eta irau*», supporter et durer, il n'y a rien d'autre à faire. Etre le roc inébranlable qui résiste contre vents et marées ou encore ce frêle roseau qui plie et ne rompt pas. Vient ensuite une deuxième phase bien résumée par la for-

mule «*Gauden gu eta jo aitzina*», Etre soi-même, c'est-à-dire demeurer basque, mais en même temps aller de l'avant, n'avoir pas peur de l'avenir, l'envisager sereinement, sachant qu'il y aura des obstacles à franchir pour finalement être reconnu par l'Education nationale, s'affirmer comme garant, non seulement pour le maintien, mais pour la promotion de l'euskara.

«*Jasan eta irau*», telle est, à coup sûr, la devise des créateurs de «*Laborantza Ganbara*» en butte à toutes sortes de tracasseries administratives, mais assurés aussi d'aides morales et financières diverses qui leur permettront de durer, d'encaisser les coups, mais aussi de garder la tête haute et froide face à l'avenir de l'agriculture basque. «*Gauden gu*», paysan, c'est-à-dire homme et femme du pays, «*euskaldun eta laborari*». La première année achevée vient la seconde et viendront les autres avec le «*jo aitzina*», aller de l'avant sans crainte, toujours au service des autres, de cette agriculture à la recherche de la qualité, liée à ce combat pour l'environnement et une meilleure vie rurale. Comme pour Seaska et l'enseignement en immersion viendra un jour la reconnaissance publique.

Et pour moi qui suis au déclin de ma vie, mais en aucune manière déclinologue, j'ai toujours été guidé par cette double devise: «*Jasan eta irau*» en premier et «*Gauden gu eta jo aitzina*», témoin de l'identité et de la foi en l'avenir de l'euskara et de l'Euskal Herri.

Sur votre agenda

Otsaila:

✓ **Osteguna 16an, arratseko 8ak 30tarik 11ak arte, DONAPALEUN.** Iñaki Camino, filologo eta ikerlaria: «*Baxenabarreko euskara*».

✓ **Du vendredi 17 au 8 mai, BIARRITZE** (à la Crypte Sainte-Eugénie). Exposition de Claude Viallat «*Œuvres récentes et tauromachies*».

✓ **Vendredi 17, 16h30, BIARRITZE** (Médiathèque). Projection du film «*Supertramps*», long-métrage (70 minutes) d'animation en 3D, en langue basque pour les enfants (7-14 ans)

✓ **Vendredi 17, 20h, BAIONA** (IUT du Château Neuf, Saint André). Conférence organisée par LAB: «*Quel avenir pour les services publics: l'exemple des transports maritimes en Corse*», avec la participation d'Alain Mosconi, Secrétaire national du secteur maritime du Syndicat des travailleurs corses.

✓ **Vendredi 17, 21h, UZTARITZE** (salle Latsa). Assemblée générale extraordinaire du comité Filipe Aska.

✓ **Larunbata 18an, BIDARRAIN** (Herriko salan) Kantu afaria, Irulegiko irratarien alde. Tél.: 05 59 37 14 11.

✓ **Samedi 18, 20h30, BAIONA** (Patxoki) Soirée de soutien à Integra-

zio Batzordea. Concert avec Atxik, L5h et Zaparrada.

✓ **Jusqu'au 19, DONIBANE LOHITZUNE.** Semaine culturelle: **Mercredi 15 à 18h** (Auditorium Ravel) Conférence de Thierry Truffaut «*Le Beau et le Laid dans la tradition carnavalesque au Pays Basque*». **Jeudi 16, 18h** (Auditorium Ravel). Présentation de livres par leurs auteurs: «*Azken apez*» de Piarres Aintziart et «*Mahatsaren begia*» d'Eneko Bidegain.

Vendredi 17, 18h (Auditorium Ravel) Projection de films vidéos en euskara. **Samedi 18, 20h30** (Fronton couvert). Spectacle de danses chantées avec le chœur Anaiki et le groupe de danses Anaigazteak. **Dimanche 19, 16h30** (Auditorium Ravel). Concert de Pierpol Berzaitz.

■ ELB organise une collecte en faveur des Restos du Cœur (viande, légumes, conserves, habits et autres...) durant ce mois. Les jours d'abattage des animaux seront les mardi 21 et 28 février. Un chèque de soutien (pour les frais d'abattoir) peut être adressé au nom de ELB-Restos du Cœur. Celui qui a quelque chose à offrir peut s'adresser à ELB (05 59 37 21 08).

Différents mais égaux en droit

Integrazio batzordea lance une campagne de récolte de fonds pour assurer la scolarisation en milieu ordinaire et en basque des enfants handicapés, une campagne dont le point d'orgue sera les «6 heures pour la différence» retransmis par toutes les radios bascophones.

LES enfants handicapés ne sont pas tout à fait des élèves comme les autres, mais comme les autres, ce sont des élèves. Ils ont les mêmes droits, notamment celui d'être scolarisés en milieu ordinaire, celui de vivre leur différence en basque dans le respect de leur identité et, par-dessus tout, celui d'avoir une vie digne, avec et parmi nous. La société doit donc répondre à leurs besoins spéci-

ifiques en leur donnant davantage de moyens parce que précisément ils en ont moins.

Seaska scolarise 11 enfants handicapés, dont 8 grâce à un dispositif spécifique, dans les ikastolak de Chéraute, St-Palais, Ustaritz, Ascain, Biarritz, St Jean de Luz-Ciboure, Hendaye et au collège de Ciboure. Une partie des postes d'intégration (les aides éducatives principalement) et le tiers temps de coordination restant à notre charge, l'association doit réunir 48.000 euro cette année pour garantir à tous et toutes le droit d'être scolarisés en milieu ordinaire et en basque, avec et parmi les autres.

■ Parce qu'ils sont différents mais égaux en droits nous avons besoin de votre solidarité:

**Samedi 4 mars, Irrat'6:
téléphonez au 05 59 37 14 11
et envoyez votre don.**

Soyez partenaire d'une école qui veut intégrer la différence.

Sommaire

- Zapatero boucle la négociation 4 et 9
- Les chroniques d'Aldal 5 à 8
- Jugement anti-ikastola 10 et 11

■ **Enbata**, hebdomadaire politique basque, 3 rue des Cordeliers, 64100 Bayonne. Tél.: 05.59.46. 11.16. Fax: 05.59.46.11.09. Abonnement d'un an: 55€. Responsable de la publication: Jakes Abeberry. Dessins: Etxebeltz. Imprimerie du Labourd, 8 quai Chaho à Bayonne. Commission paritaire n°1010 G 87190.